

# Compte rendu du Conseil d'Administration du 22/03/2021

En distanciel

Secrétariat de séance : MME ATHENOL

Ouverture de la séance à : 17h48

Mme Martins fait l'appel

Le quorum est atteint : 14

## Modification de l'ordre du jour

Madame Martins demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour à savoir le rapport de l'auto-évaluation.

Mme Martins procède à la présentation de l'ordre du jour et propose de passer au vote pour l'adoption

Membres présents au moment du vote : 14

Pour	Contre	abstention
10		2

Total

12

L'ordre du jour est adopté

## Adoption du procès verbal de la séance du 22/02/2021

Madame Martins propose de passer au vote pour adopter le procès verbal de la séance du 22/02/2021

Membres présents au moment du vote : 15

Pour	Contre	abstention
13		1

Total

14

Le compte-rendu de la séance du 22/02/2021 est adopté

**Mme Mme Martins adresse ses remerciements à M Parolin gestionnaire et à Mme Domenge et à Mme Guerrin (agent comptable et fondé de pouvoir) pour le travail réalisé.**

- 1- Présentation du compte financier par M Parolin : partie ordonnateur (cf document annexe ci-joint)
  
- 2- Présentation du compte financier par Mmes Domengé et Guerrin : partie agent comptable (cf document annexe ci-joint)

Madame Martins propose de passer au vote : l'approbation du compte financier sans réserve

Membres présents au moment du vote : 17

Pour	Contre	abstention
16		

Total

<b>16</b>
-----------

Madame Martins propose de passer au vote : l'affectation des résultats

Membres présents au moment du vote : 17

Pour	Contre	abstention
16		

Total

<b>16</b>
-----------

### **Subventions/ DBM pour information**

**Nous avons reçu quatre subventions :**

1<sup>ère</sup> subvention : 1001.91 € pour les cordées de la réussite

2<sup>ème</sup> subvention : 2286€ pour le fonds social

3<sup>ème</sup> subvention : 4500€ aide du département « réparation de matériels de restauration

4<sup>ème</sup> subvention : 700€ pour l'achat de matériel pédagogique adapté

## Présentation du rapport de l'auto-évaluation par le chef d'établissement

Diffusé à l'ensemble du personnel de l'établissement, il a été le fruit d'un travail collectif partagé dans l'établissement avec l'ensemble de la communauté éducative qui a permis d'analyser l'établissement dans sa globalité. Le périmètre de l'évaluation a couvert quatre grands domaines:

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement;
- La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire;
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement;
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Ce rapport comprend : une brève description de la méthode définie par l'établissement et les différents groupes de travail, le contexte de l'établissement, la synthèse des analyses et réflexion par grand domaine, une synthèse générale d'appréciation sur l'établissement : ses points forts et ses réussites, ses points d'amélioration, les orientations stratégiques, un plan d'actions opérationnelles (indicateurs et calendrier), un plan de formation et enfin une appréciation générale du processus.

***Jeudi 18 et vendredi 19 mars, nous avons accueilli 3 évaluateurs externes*** qui ont rencontré les différents membres de la communauté éducative. Les évaluateurs externes se sont appuyés sur le rapport de l'auto-évaluation pour constituer un prolongement par un croisement des regards.

L'évaluation externe vise à identifier les forces, les faiblesses de l'établissement pour explorer les marges de manœuvre et de progrès propres afin de garantir à l'ensemble des élèves un parcours adapté à leur profil.

A l'issue de la venue des évaluateurs externes, un rapport provisoire sera proposé lors d'un temps d'échange avec le chef d'établissement avant l'écriture du rapport définitif.

Le rapport définitif sera communiqué d'une part au chef d'établissement et au conseil d'administration, d'autre part aux autorités de rattachement . Aucune autre diffusion du rapport ne fait partie du cadre de l'évaluation. Le rapport final par le diagnostic qu'il pose, les perspectives qu'il ouvre et les stratégies qu'il dessine, permettra à l'établissement de finaliser son projet d'établissement, dans une démarche qui intègre auto-évaluation et évaluation externe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Fin de séance à 19H09

Mme MARTINS  
Principale



Mme ATHENOL  
Secrétaire

